

Le président

Basse-Terre, le 15 septembre 2022

à

Monsieur Richard SAMUEL

Préfet honoraire

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous confirmer, après votre acceptation par lettre en date du 7 juillet 2022, ma décision de vous confier l'animation de la commission extra-régionale de citoyenneté.

Cette commission, composée de membres de la société civile, aura vocation à proposer les analyses de la société civile sur les orientations stratégiques des politiques publiques, ce qui inclut notamment les questions institutionnelles et statutaires qui alimenteront les débats du congrès des élus de la Guadeloupe.

D'ores et déjà, vous voudrez bien, en liaison avec le directeur de cabinet, me faire des propositions sur la composition et le fonctionnement de cette commission extra-régionale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet honoraire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le président du conseil régional

Ary CHAL

HÔTEL DE RÉGION

AVENUE PAUL LACAVÉ - PETIT PARIS - 97109 BASSE TERRE CEDEX

TÉL: 0590 80 40 40 - FAX: 0590 81 34 19 - WWW.CR-GUADELOUPE.FR/